

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Normandie

**Décision n° 4668 du 9 mars 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale du Calvados**

NOR : INTJ1706485S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Calvados,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 22480 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630322S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2017:

Durdon Virginie	NIGEND : 241 649	NLS : 8 088 186
Zilio Raphaël	NIGEND : 172 835	NLS : 8 030 489
Ribeaucourt Romuald	NIGEND : 244 695	NLS : 8 097 286
Douvry Arnaud	NIGEND : 213 491	NLS : 8 063 781
Besnard Cédric	NIGEND : 232 168	NLS : 8 085 589
Lebouc David	NIGEND : 178 431	NLS : 8 031 837

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mars 2017.

*Le colonel, commandant adjoint de la région
de gendarmerie de Normandie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Calvados,*
B. BRESSON